

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-patrie

REGION DE L'EXTREME NORD

DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

COMMUNE DE DARAK

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work- Fatherland

FARTH NORTH REGION

LOGONE ET CHARI DIVISION

DARAK COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE BLANGOUA

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

« DEMANDE DE COTATION N° *01* /DC/C-DARAK/CIPM/2025
DU *20/01*/2025 POUR LE **NETTOYAGE ET ENLEVEMENT DE LA JACINTHE D'EAU DU DEBARCADAIRE DE LA LOCALITE DE DORE LIMAN VERS LE LARGE DU LAC TCHAD SUR UNE LARGEUR DE 2,5 METRES ET UN LINEAIRE DE 04 KILOMETRES DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

BIP. EXERCICE 2025

1-Objet de la consultation :

Le Maire de la commune de DARAK, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de DARAK, un dossier de demande de cotation pour **LE NETTOYAGE ET ENLEVEMENT DE LA JACINTHE D'EAU DU DEBARCADAIRE LA LA LOCALITE DE DORE LIMAN VERS LE LARGE DU LAC TCHAD SUR UNE LARGEUR DE 2,5 METRES ET UN LINEAIRE DE 04 KILOMETRES DANS LA COMMUNE DE DARAK.**

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser sont repartis en lot et portent sur :

- ◆ Les travaux préparatoires ;
- ◆ Nettoyage et enlèvement de la jacinthe d'eau
- ◆ Marquage de la voie nettoyée et protection contre un re-envahissement rapide de la jacinthe d'eau

3-Participation

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises des droits camerounais.

4-Financement :

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le BIP, Exercice 2025 pour un coût estimatif total de **Dix millions (10 000 000) francs CFATTC**

5-Délais

Le délai maximum prévu pour la réalisation des prestations est de **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de service de démarrer les travaux.

6-Acquisition du Dossier de Consultation

Le Dossier de Consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de DARAK, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme de **Dix mille (10 000) FCFA payable à la Recette Municipale de la Commune de DARAK**

7-Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

Le marché sera conclu entre l'Entreprise adjudicataire et le Maire de la Commune de DARAK, Maitre 'Ouvrage.

8-Remise des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **Deux cent mille (200 000) Francs CFA.**

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en (07) sept exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Secrétariat de la Commune de DARAK au plus tard le **13 / 02 / 2025 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

« DEMANDE DE COTATION N°010/DC/C-DARAK/CIPM/2025

DU 20 / 01 / 2025 POUR LE NETTOYAGE ET ENLEVEMENT DE LA JACINTHE D'EAU DU DEBARCADAIRE DE LA LOCALITE DE DORE LIMAN VERS LE LARGE DU LAC TCHAD SUR UNE LARGEUR DE 2,5 METRES ET UN LINEAIRE DE 04 KILOMETRES DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

BIP EXERCICE 2025

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront reçues.

9-Dépouillement des offres

Le dépouillement aura lieu le **13 / 02 / 2025 à 14 heures** précises dans la salle des actes de la Commune de DARAK.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée.

10-Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès de la Commune de DARAK

11-Additif à l'Avis de Consultation

Le Maire de la Commune de DARAK, Maitre d'Ouvrage peut sur la demande d'un candidat, apporter toute modification ultérieure utile au présent avis de consultation.

Ampliations :

DARAK, le **20 JAN 2025**
Le Maire

- DDMAP/LC ;
- ARMP-EN/Mra ;
- PDT/CIPM ;
- Interésés ;
- Chrono/Archives